



Tourcoing, le 14 mars 2025

Affaire suivie par : A. CAUDRON
06 33 87 94 12
asnd.nationale@douanes.finances.gouv.fr

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales**

Objet : Épreuve cycloport ASND : Trans'ju cyclo
P.J. : Fiche de déplacement

L'ASND participe le dimanche 07 septembre 2025 à Champagnole (39) à la cycloportive de la Trans'ju. 3 parcours au choix sont proposés : 70 (départ 9h30), 110 (9h00) et 160 km (8h30).

Les parcours empruntent les routes vallonnées du plateau du Jura avec un dénivelé modéré (2000 m pour 160 km). Le départ et l'arrivée se tiennent au même endroit, à la salle des fêtes de Champagnole.

<https://www.latransju.com/evenements/la-transju-cyclo/>

1°) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront être impérativement en possession de :

- La licence 2025 FFC, UFOLEP cyclisme, FSGT cyclisme, FF Handisport & FFTRI
- Ou compléter l'attestation de santé FFC, valable 4 mois et à compléter sur le site de la FFC : <https://licence.ffc.fr/profil/attestationSante/>
- une participation de :
 - 35€ à régler en ligne lors de l'inscription : parcours 70km
 - 40€ à régler en ligne lors de l'inscription : parcours 110km
 - 45€ à régler en ligne lors de l'inscription : parcours 160km

Inscriptions sur <https://gestion.asnd.fr/home> (à effectuer avant le 1^{er} juillet 2025)

Attention : le prérequis à l'inscription en ligne étant d'être adhérent de l'ASND et d'être à jour de sa cotisation 2025 (Merci de vous rapprocher de votre correspondant local si ce n'est pas le cas, la liste des associations régionales est disponible sur la page d'accueil du site www.asnd.fr)

Le comité d'organisation pourra limiter le nombre de participants en raison de contraintes budgétaires.

2°) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement (cf fiche à renvoyer par voie postale uniquement)

L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative ou le domicile jusqu'au lieu de la manifestation.

Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût économique et environnemental (covoiturage, réductions SNCF).

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, factures de carburant etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement. Il sera limité à 200€.

Les locations de véhicules ne sont autorisées qu'à partir de 4 personnes minimum.

La mention de l'IBAN est obligatoire

- Frais de restauration

Ils seront pris en charge par l'ASND depuis le vendredi soir pour les participants logeant avec le groupe. L'attention est appelée sur le fait que l'ASND ne finance pas les produits énergétiques.

- Frais d'hébergement

Ils seront pris en charge par l'ASND. Les participants seront logés au gîte bistrot des planches, 39600 Les Planches Près Arbois, au pied du site touristique de la reculée des Planches, à 20 km du départ.

Possibilité d'arriver dès le vendredi soir.

3°) Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

- congés annuels ou ARTT des agents.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Florent PECCATTE, conseiller technique cyclisme, cyclisme@asnd.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le président,



Cyrille COHEN